

Rendons à César... et à Dieu

Spiritualité et engagement politique sont-ils compatibles ?

St Luc 20- 22 à 26 St

Jean 18- 33 à 36

Politique : * relatif à la cité, à la chose publique, au gouvernement de l'Etat.

* relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir temporel dans une société organisée.

Spiritualité : ensemble des croyances, des principes qui règlent la vie spirituelle d'une personne

- La spiritualité peut-elle influencer un choix politique individuel ? collectif ?
- Qu'apporte la spiritualité à la politique ?
- L'engagement politique peut-il s'opposer à une spiritualité ? A l'inverse, l'engagement spirituel peut-il s'opposer à un engagement politique ?
- Avons-nous des engagements dans la vie de la cité ? Si oui, notre foi est-elle une aide ?
- L'histoire de notre civilisation révèle des liens variables entre l'Église et l'État : implication de l'Église dans le gouvernement, guerre des religions, séparation de l'Église et de l'État...
Que pensons-nous des prises de position des autorités de l'Église dans les affaires de la cité ? (Conférence des Évêques de France...)